

Remous chez Quiétude

ÉCONOMIE La société en redressement judiciaire possède deux maisons de retraite en Dordogne

Fin juillet, le tribunal de commerce de Paris a placé en redressement judiciaire le groupe Quiétude, qui possède de nombreuses résidences de tourisme mais aussi des résidences médicalisées pour les seniors. En Dordogne, le groupe en a implanté deux : la Résidence du Cèdre à Sainte-Alvère et la maison du Pays de Thenon.

À Sainte-Alvère, le maire et médecin Philippe Ducène est très attentif à la situation de l'établissement installé sur sa commune. « En tant que médecin, je peux dire que mes patients ne subissent aucune conséquence au quotidien », explique Philippe Ducène.

Le redressement judiciaire a cependant entraîné des retards de paiement des salaires pour les employés en août et un décalage en

septembre, « mais c'est en passe d'être réglé », poursuit le maire.

Vigilance à Thenon

À Thenon, le maire Dominique Bousquet est un peu moins optimiste. « Au niveau des personnels, tous les salaires n'ont pas été payés à 100 % et ils sont un peu inquiets. Il va falloir être vigilant », explique le maire. D'autres difficultés concernent le paiement des fournisseurs ou encore le versement des loyers aux propriétaires des logements de la maison de retraite, qui ont été acquis grâce à la loi de Robien.

« Mais l'essentiel est que le service aux résidents n'ait pas été détérioré. Il y a toujours la même qualité de service », assure Dominique Bousquet.